



DEMANDE

pour la réalisation d'un raccordement au réseau d'eau

1) Nom :	Prénom :
2) Adresse : L-	
<small>CODE POSTAL</small>	<small>LOCALITE</small>
3) Rue :	N° :
4) Téléphone privé :	Téléphone bureau :

5) Installateur responsable:

vous demande de bien vouloir procéder à l'adresse suivante:

6) Genre :	
7) Adresse : L-	
<small>CODE POSTAL</small>	<small>LOCALITE</small>
8) Rue :	N° :

- 9) à l'établissement d'un raccordement provisoire
- 10) à l'établissement d'un nouveau raccordement d'une maison de rapport
- 11) à l'établissement d'un nouveau raccordement d'une résidence
- 12) à la modification du raccordement existant
- 13) au débranchement du raccordement existant

_____, le _____ 201__

Signature du demandeur

Conditions

- Les dimensions minimales de la fouille de raccordement doivent avoir au moins 80x80cm et être 20cm plus profond que le niveau bas de la conduite principale.
- Pour le raccordement particulier une gaine de protection d'un diamètre minimal de 100mm doit être posée dans la tranchée à une profondeur de 100cm.
- Le percement du mur doit se trouver à une profondeur minimale de 80cm.
- Le raccordement au réseau du bâtiment (compteur) doit se trouver le plus proche de la rue desservante.
- Le demandeur s'engage à exécuter les travaux de gros-œuvre à ses propres frais.
- Les travaux de raccordement sont exécutés par les Services Industriels de la Ville de Diekirch aux frais du demandeur.

Explications relatives aux diverses lignes

de la demande

Ligne(s)	
1 – 4	Données concernant le demandeur de l'installation
2 et 3	Localité et adresse du demandeur
6	Genre de l'installation Exemples : maison unifamiliale, appartement, bureau, magasin, banque, cabinet médical, atelier, garage privé, exploitation agricole, station service, café restaurant.
7 et 8	Localité et adresse de l'objet de la demande
9	A cocher uniquement s'il s'agit d'un raccordement temporaire supprimé par la suite
10	A cocher s'il s'agit de ≤ 2 unités
11	A cocher s'il s'agit de > 2 unités (Avis du Service d'Incendie)
12	Modification ou renouvellement du branchement existant